



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **LA CHAMPAGNE ADOPTE DES MESURES INÉDITES POUR UNE VENDANGE EN ANNÉE DE CRISE**

Le Champagne, vin de la joie de vivre, de la convivialité et de la célébration, est particulièrement affecté par la crise économique mondiale liée à la Covid-19 et subit une baisse historique de ses expéditions.

Les vignerons et maisons de Champagne, réunis ce matin à Epernay, se sont accordés sur un rendement de 8.000 kilos/hectare (équivalent à 230 millions de bouteilles) pour la vendange 2020.

Considérant les incertitudes qui pèsent sur la filière, les Champenois ont adapté les modalités de tirage et de paiement de cette vendange, en fonction des performances qui seront constatées sur les marchés en 2020.

Ce dispositif, qui illustre la résilience de l'organisation interprofessionnelle champenoise, permet, à la fois, aux vendeurs de raisins de maintenir un revenu acceptable et aux metteurs en marché de répondre à la demande de leurs clients et de préserver leur trésorerie.

La vendange, qui s'annonce de belle qualité et d'une relative petite quantité en raison de la sécheresse, a commencé le 17 août, avec deux semaines d'avance sur la moyenne décennale. Obligatoirement réalisée à la main en Champagne, la vendange fait appel à environ 100 000 travailleurs saisonniers. L'enjeu consiste à organiser cette cueillette dans les conditions adaptées à la crise sanitaire.

Malgré l'absence de réponse appropriée de la part des pouvoirs publics européens et nationaux aux enjeux de la crise en Champagne, la filière, par ces mesures, conserve ses priorités collectives : valorisation de l'appellation et engagement environnemental.

Epernay, le 18 août 2020

Contact presse : [info@champagne.fr](mailto:info@champagne.fr) – Thibaut Le Mailloux : +33 3 26 51 19 30